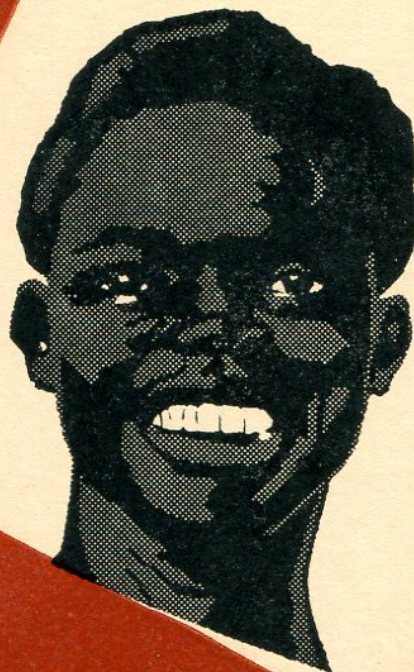


la  
jeunesse communiste  
et le  
Congo



1959



## 50 ans d'oppression

En 1958 les colonialistes belges fêtaient le 50e anniversaire de leur domination du Congo.

Dans le concert de louanges à l'égard de « l'œuvre admirable accomplie dans la colonie », « L'Avant-Garde », le journal de la Jeunesse Communiste de Belgique, tirait un coup de pistolet .

Elle publiait en novembre 1958 un long article d'Albert De Coninck, Secrétaire National du Parti Communiste de Belgique.

Cet article, « Congo - Terre de Misère - Terre d'Espoir », reprenait l'essentiel de l'exposé fait quelques jours plus tôt devant les militants de la Jeunesse Communiste, réunis à Liège en Week-End d'études.

Un peuple qui en opprime d'autres  
ne saurait être libre.

Karl MARX

## Introduction

Le mouvement communiste international a dans ses positions de principe, la solidarité active avec les peuples coloniaux en lutte pour leur indépendance.

Les prolétariats des métropoles, les peuples qui ont instauré déjà le socialisme et les peuples coloniaux ont un même ennemi : le grand capital international.

Staline écrit dans « Les Principes du Leninisme » :

« En Occident le chemin de la victoire de la révolution passe par l'alliance révolutionnaire avec le mouvement de libération des colonies et des pays dépendants, contre l'impérialisme ».

Appliquant ces principes au problème du Congo, le Parti Communiste de Belgique déclarait dans les résolutions de son Congrès de Gand (1954) : « Les Communistes reconnaissent au peuple congolais comme pour chaque peuple et chaque nation le droit à la libre disposition, à l'indépendance nationale ».

C'est dans le même esprit que lutte la Jeunesse Communiste de Belgique.

La présente brochure a pour but de rappeler les principales étapes de ce combat.

VIVE l'indépendance du Congo !

VIVE le communisme !





ESPOIR...

## CONGO

### Terre de misère - Terre d'espoir

#### DES HOMMES QU'ON APPELLE « SAUVAGES »

Les peuples noirs d'Afrique sont-ils des êtres de race inférieure ? Est-il vrai qu'avant l'arrivée des colonisateurs européens, ces peuples étaient des espèces de monstres anthropophages raffolant de chair humaine ?

L'image familière du brave missionnaire cuisant dans la marmite du cannibale correspond-elle à une réalité ?

Pour beaucoup de gens, ces poncifs constituent encore l'essentiel de ce qu'ils savent du Congo. Il est bien évident que les capitalistes ne font rien pour détruire ces idées qui leur sont utiles pour dissimuler l'odieuse exploitation des peuples noirs.

Nous ne connaissons pas encore tous les éléments de l'histoire de l'humanité en Afrique au cours des siècles et des millénaires qui ont précédé l'arrivée de Diégo Cao, explorateur portugais qui jeta l'ancre dans les eaux du fleuve Congo en 1482.

Mais nous en savons assez pour être sûrs que des hommes se sont établis en Afrique, il y a très longtemps.

Certains savants pensent même que les débuts de l'histoire humaine commencent sur le continent africain. C'est notamment l'opinion du professeur Riet Lowe, de l'Université de Johannesburg.

Écoutons, par exemple, ce qu'en dit l'abbé Breuil, dans son livre « L'apport de l'Afrique à la pensée humaine » :

« Il paraît de plus en plus probable que, même depuis les époques éloignées de centaines de milliers d'années... l'Afrique a non seulement connu des phases de civilisation primitives comparables à celles de l'Europe et de l'Asie Mineure, mais qu'elle est peut-être aussi à l'origine des civilisations des pays classiques du Nord. »

Dans les temps préhistoriques, des cultures ayant une parenté évidente existaient depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à la France et l'Espagne. Des troglodytes (habitants des cavernes) dessinaient des images sur la pierre, depuis la Dordogne jusqu'au Transvaal.

Cela se passait d'innombrables siècles avant que l'écriture ne vint révolutionner la vie humaine parmi les civilisations naissantes de la Mésopotamie, au troisième millénaire de l'ère pré-chrétienne.

Ainsi, aux temps préhistoriques, il y avait une unité certaine entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe qui devait devenir le berceau de la civilisation moderne.

Quels événements, quelles causes ont fait que les peuples noirs n'évoluèrent pas aussi vite que les peuples habitant sur les bords de la Méditerranée ? Pourquoi Diégo Cao, débarquant sur le fleuve Congo, il y a cinq cents ans, y trouve-t-il un monde essentiellement différent de celui de l'Europe ?



## LES RAISONS DE LA STAGNATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

Il y a plus de dix mille ans, les Buschmens du Transvaal réalisaient de merveilleuses peintures sur la pierre. A une époque relativement récente, ils peignaient toujours de la même façon. On peut voir, au musée de Johannesburg, une concrétion minérale vieille de plusieurs centaines d'années où sont peintes une femme dont la coiffure ressemble à celle de l'épouse d'un colon hollandais et d'un homme dont le vêtement est européen. Alors que les colons hollandais sont venus au Transvaal vers 1840.

Les recherches scientifiques actuelles permettent de reconstruire dans ses grands traits l'histoire de l'Afrique centrale et des causes de sa stagnation relative.

Il est à peu près sûr que les habitants actuels de l'Afrique noire sont les descendants d'hommes qui venaient du Nord-Est de l'Afrique. D'où étaient venus ces hommes ? On l'ignore encore aujourd'hui, sauf pour certains points d'origine situés en Arabie.

Ces émigrants qui s'enfonçaient dans le continent africain avaient appris à l'école des cultures plus avancées du Nil supérieur, l'art de travailler le cuivre et le fer, mais pas encore le bronze.

En s'y fixant, ils s'adaptèrent au climat équatorial, s'adonnèrent au travail du cuivre, de l'or, du fer, à la poterie et au tissage des étoffes, tout en développant les cultures vivrières sur les brûlés des incendies de forêts.

Au cours des siècles, grâce à leur organisation sociale plus évoluée, ils submergèrent et absorbèrent les habitants autochtones, les antiques graveurs et peintres sur pierre.

C'est alors que leur évolution sociale se ralentit, s'arrêta presque. Pour quelles raisons ? On ne peut encore que les imaginer. Mais il semble bien que parmi ces raisons, il y en a deux ou trois qui furent déterminantes :

1) Ces peuples bantous en marche vers le sud s'éloignaient des berceaux de la civilisation naissante. Les grands déserts les isolèrent définitivement. Ils ne trouvèrent sur leur route que des formations sociales du paléolithique alors qu'ils avaient depuis longtemps franchi ce stade de l'évolution humaine.

2) Dans cet immense continent inhospitalier, les peuples bantous se répandirent et survécurent en petits groupes. Cette dispersion de l'occupation imposa de strictes limites à leur chance d'évolution. Une véritable division du travail et un développement commercial systématique étaient à jamais impossibles. Chaque groupe familial, chaque clan, chaque tribu étaient pratiquement condamnés à subvenir entièrement à leurs besoins.

3) L'abondance de terre a dû aussi jouer un grand rôle. Chaque fois que l'appauvrissement du sol se manifestait, ces peuples pouvaient se contenter et se contentaient effectivement de rechercher de nouvelles terres. Ainsi leur économie venue à un stade de crise ne pouvaient donner naissance à une modification des rapports économiques et, par suite, une évolution, un progrès de l'organisation sociale.

## LES GERMES D'UNE EVOLUTION MODERNE

Cela ne signifie nullement que cette société était absolument figée. Le travail du cuivre et du fer avait commencé à faire apparaître des forgerons spécialisés. Les Bantous connaissaient la construction d'édifices en pierre, plusieurs d'entre eux étaient experts dans l'irrigation, dans l'agriculture en terrasses.

Les peuples bantous avaient réussi à faire preuve de volontés collectives, avaient centralisé l'autorité dans la guerre et aussi dans la paix.

Les premiers rois du royaume Bakongos étaient des forgerons.

Leurs lois coutumières et leurs institutions avaient dépassé le stade primitif. Leur système juridique était voisin de celui de l'Europe de la première

période médiévale, comme le démontre l'interdiction du duel judiciaire et de se faire justice soi-même, l'existence de tribunaux centralisés aux pouvoirs, bien définis et l'obligation de leur soumettre des problèmes sociaux tels que la trahison, l'homicide et la sorcellerie.

Leur religion était stabilisée. Ils avaient acquis la notion « civilisée » d'un dieu suprême, mais ils jugeaient que son influence était beaucoup plus lointaine que celle des esprits familiers de fleuves et des sources ou les esprits protecteurs des ancêtres.

## LES « PREUVES » EUROPEENNES DE L'INFERIORITE DES NOIRS

Les Européens se lançant à la conquête de l'Afrique et de ses fabuleuses richesses devaient justifier leurs actions « civilisatrices » de mise en esclavage et d'odieuse exploitation. Ils trouvèrent argument dans l'absence d'une langue écrite, dans l'ignorance de l'usage de la roue et dans les naïvetés religieuses des peuples noirs.

Il est vrai que les Bantous n'avaient aucun système d'écriture. L'argument n'a aucune valeur, car on connaît maintenant la source sociale de l'écriture. Les documents écrits les plus anciens, découverts dans les ruines des Etats sumériens et égyptiens, étaient des documents de comptabilité, des comptes de négociants ou de prêtres des temples établissant l'inventaire de leurs provisions. Ces découvertes montrent à l'évidence que le langage écrit trouve son origine dans les rapports commerciaux déjà fort développés. Or, comme nous l'avons vu, les peuples du centre de l'Afrique, de par les conditions historiques et naturelles dans lesquelles ils vivaient, ne pouvaient connaître un tel développement commercial. Le langage écrit ne s'imposait nullement à eux comme une nécessité sociale. Il faut toutefois noter que des monnaies primitives avaient fait leur apparition au moment de l'arrivée des Européens. Il semble évident qu'avec le temps, ces monnaies auraient inauguré les premières formes de l'arithmétique et des symboles écrits. Au reste, c'est ce qui c'est passé chez les Uat de la Côte des Graines et chez les Bamoun du Cameroun qui avaient inventé un système d'écriture parfaitement viable.

Quant à l'absence de l'utilisation de la roue, on peut tout simplement se demander qu'elle en aurait pu être l'utilité pour des tribus plus ou moins nomades voyageant au travers de forêts et de brousses extrêmement denses.

En matière religieuse, la pratique de la magie n'est pas non plus un argument d'infériorité raciale. Car, enfin, même aujourd'hui, cette magie peut-elle être considérée comme plus ridicule que les apparitions de croix de feu dans le ciel, de vierges Marie dans les grottes ou de miracles auxquels croient encore fermement des masses énormes d'Européens « civilisés » ?

## PREMIERE PENETRATION EUROPEENNE : DIEGO CAO

Lorsqu'en 1482, un navigateur portugais, à la recherche d'une route maritime vers les Indes, jette l'ancre dans l'embouchure du fleuve Congo, il y découvre un Etat organisé, un royaume ayant à sa tête le roi Nzinga a Nkuwa. C'était le troisième de cet Etat jusqu'alors inconnu, fondé par Ntиму Wenzu. Ces rois du Congo étaient des notables des guildes de forgerons.

Les Européens apportaient avec eux les connaissances de l'Europe féodale, déjà travaillée par le capitalisme naissant, de cette Europe illuminée d'idées nouvelles, d'innovations, de découvertes et des premiers pas de la science moderne.

Sur les terres farouches d'Afrique où la nature puissante et souveraine se dressait redoutable, face aux hommes, les connaissances, le savoir



étaient une force. Aussi, les Congolais accueillirent-ils les visiteurs de la mer avec des manifestations amicales.

Les missionnaires n'eurent aucune peine à convertir le roi du Congo au christianisme. Celui-ci ordonna à tous ses sujets de devenir chrétiens. Ils le devinrent tous en une nuit. Et Nzinga a Nkuwa fut baptisé Jean le Ier. Ce fut le début d'un fructueux commerce....

Trente ans plus tard, le roi portugais Manuel donnait à ses agents des instructions en ces termes :

« Quoique le but principal (de notre action en Afrique) soit le service de Dieu et le plaisir du roi, vous expliquerez tout de même ce qu'il (de roi de Congo) doit faire pour remplir nos bateaux en fait d'esclaves, de cuivre et d'ivoire. »

En fait de « savoir », l'Europe offrait à l'Afrique, la traite des esclaves.

Le fils de Jean le Ier Alfonso le Ier essaya d'arrêter cette traite. Comme bon chrétien, il s'adressa au pape par dessus la tête du roi portugais. Et pour gage de sa fidélité à l'Eglise, il rebaptisa sa capitale de Mbanza Congo en San Salvador et fit sacrer un de ses fils évêque.

Mais ni Alfonso, ni ses successeurs n'obtinrent un secours de l'Eglise. Au contraire, elle prit sa part du butin.

Des recherches effectuées par l'abbé Jadin dans les archives ecclésiastiques de Loanda, point de rassemblement des esclaves, ont démontré que :

« L'Eglise se contentait d'exiger que les esclaves rassemblés pour l'Amérique fussent d'abord baptisés, afin que leur âme, tout au moins, put être sauvée. Pour le reste, l'affaire passait pour suffisamment régulière. »

L'évêque s'asseyait sur un siège surplombant la place du marché aux esclaves, les baptisait collectivement et recevait une commission sur la « taxe d'exportation » de cent cinquante reis par tête payée au trésor du roi du Portugal par les commerçants « d'ébène ».

La traite des esclaves ne disparut le long de la côte occidentale que pour se développer de plus belle, bien que clandestinement, dans le centre et l'est de l'Afrique centrale, par l'intermédiaire d'agents esclavagistes arabes.

Aussi quand Livingstone, quatre cents ans plus tard, parcourt l'Afrique, au lieu d'un progrès de la civilisation, il y trouve la même société que du temps de Diégo Sao à cela près qu'elle était en complète décadence suite à la désorganisation et à l'appauvrissement humain dû à la traite.

## LA GRANDE PENETRATION CAPITALISTE : LEOPOLD II

La traite des esclaves disparut avec la nouvelle pénétration européenne à la fin du XIX<sup>me</sup> siècle, nouvelle par sa puissance et son ampleur, nouvelle aussi par ses méthodes « modernes » d'exploitation.

En 1885, Léopold II manœuvrant avec génie et mettant à profit les oppositions d'intérêts anglais et français, se rend maître du territoire du Congo, territoire grand comme quatre-vingts fois la Belgique.

Il commence par déclarer toutes les « terres vacantes » propriété de l'Etat Indépendant du Congo, c'est-à-dire sa propriété personnelle. En 1891, il sort un nouveau décret aux termes duquel l'Etat indépendant du Congo devient également propriétaire de tous les fruits des « terres vacantes » et notamment de l'ivoire et du caoutchouc.

Désormais, les Congolais étaient contraint de piller leur propre pays, de collecter l'ivoire et le caoutchouc sans avoir le droit d'en retirer un quelconque profit pour eux-mêmes.

L'administration coloniale de Léopold II fit venir d'Europe des officiers, des aventuriers chargés de commander les milices levées parmi les Congolais pour effectuer ces récoltes. Le nouveau système commença bientôt à porter ses fruits et les produits de l'intérieur affluèrent à l'embouchure du fleuve Congo. On fit des affaires d'or. La brutalité devint la méthode de gouvernement.

En 1895, un missionnaire baptiste américain du nom de Murphy leva un coin du voile. Dans une lettre de protestation publiée par le journal anglais « Times », il décrit les horreurs de ce trafic en ces termes :

« Les mains coupées — des mains d'hommes, de femmes, d'enfants — étaient alignées devant le commissaire, qui les comptait pour s'assurer que les indigènes n'avaient pas gaspillé de munitions. »

Dans son livre, « Réveil de l'Afrique », Basil Davidson commente cette époque dans les termes suivants :

« Si la traite arabe des esclaves était terminée, le système qui la remplaça fit des dégâts encore plus graves. On estime le nombre de morts en ces vingt années à dix millions. »

Théoriquement, la récolte obligatoire du caoutchouc fut interdite en 1912. Dans la pratique, elle s'est toujours poursuivie.

Quant au travail obligatoire, par le biais de l'impôt de capitation », il n'a jamais été aboli.

C'est ainsi qu'on relève dans le bulletin de 1953 de la fort peu suspecte « Commission pour la protection de l'indigène », créée en 1912 les deux phrases suivantes :

« .... L'œuvre d'usure directe par prélèvement de soldats, de travailleurs publics et privés continue et menace de s'étendre. »

« .... Il y a encore les nouvelles maladies que les Européens apportèrent avec eux, telles la tuberculose, la syphilis, etc.... »

Ceux qui aujourd'hui pensent encore « de bonne foi » que les Congolais sont des « êtres inférieurs », des « incapables », des « fainéants », ou mieux de « grands enfants » qu'il faut conduire à la baguette, feraient bien de se demander si un peuple inférieur eût pu résister à une telle histoire.

La chose la plus curieuse au Congo n'est pas qu'une partie de ses habitants soient encore « arriérés », la merveille c'est qu'ils soient encore là....

## LA TRANSFORMATION DU CONGO

Ainsi le but de la colonisation n'a jamais été de « civiliser ». Son but fut, et reste, de se livrer au pillage des richesses des pays asservis pour en tirer le plus grand profit possible.

Au stade de l'impérialisme et du colonialisme modernes, c'est le pillage sur une échelle centuplée. On ne se contente plus des produits du sol, il faut s'accaparer du sous-sol, des matières premières industrielles. Et on creuse des mines, on bâtit des usines, pour les premiers traitements des métaux, on construit des voies de communication pour les acheminer vers l'Europe.

Pour faire marcher les mines, les usines, les transports, il faut de la main-d'œuvre à bon marché et en abondance sur place. Telle a été la raison de la lutte « humanitaire » contre la traite des esclaves.

Les villes et les centres industriels ont fait leur apparition au Congo. Aujourd'hui, près de 2.500.000 Congolais sont installés hors chefferie, hors des régions tribales, dans les villes et les grands centres. Un va et vient continuel entre les villes et les villages entraîne progressivement toute la population noire dans le mouvement.

Entre 1940 et 1958, la population de Léopoldville passe de 46.000 à 300.000 habitants.

Cette formidable transformation qui bouleverse la société congolaise a fait surgir un nouveau problème. Le problème de l'heure, comme l'écrivait un administrateur en 1953, est le problème de l'apparition du prolétariat.

Le « bon sauvage » ou le « mauvais sauvage » (deux faces du même poncif) est mort. L'ouvrier industriel, présage de l'avenir, est apparu au premier plan de la scène de l'histoire congolaise. Il apporte avec lui une énergie et des idées nouvelles, les mêmes idées qui ébranlèrent le vieux monde et font s'écrouler le fabuleux empire colonial européen.

La longue aventure congolaise approche de son dénouement.



## L'VEUIL DU CONGO

Les temps futurs retiendront à jamais qu'en 1958, pour la première fois dans leur histoire, les peuples du Congo ont posé clairement, à la face de la Belgique et du monde, la question de leur indépendance.

Comment s'est développé le mouvement national congolais ?

On en découvre les premières manifestations importantes au cours de la dernière guerre mondiale.

En 1942, une grève éclate dans les mines de Lumbubashi pour l'augmentation des salaires. Elle est réprimée avec la dernière énergie : 65 mineurs sont tués par la troupe et beaucoup d'autres sont déportés au camp de concentration d'Ankoro où ils se trouvaient encore en 1954.

En 1944, une grève éclate à Matadi. Pour la première fois le drapeau rouge apparaît.

En 1945, à Lualabourg, la Force Publique se révolte. Une nouvelle répression sanglante s'abat sur eux, répression barbare allant jusqu'à la pendaison des noirs aux arbres.

Ces faits aident à comprendre les réflexions désabusées d'Arthur Wauters, ancien ambassadeur socialiste à Moscou, qui écrivait dans « La nouvelle politique coloniale » :

« Les populations indigènes, bon grè, mal grè, y ont participé (à la guerre), elles y ont participé non seulement comme combattants, mais comme civils.  
» Ces conflits armés, utilisant des moyens de destructions inimaginables, même pour des populations blanches, ont soumis les indigènes à des chocs psychologiques violents. Peut-être leur respect pour les races dites supérieures ne s'en est pas accru. Le fait que l'on a eu besoin de leur collaboration a fait naître chez eux la conscience de leur valeur. Et peut-être à leur insu, l'idée de se faire récompenser a surgi dans leur esprit. Pour eux, il n'y a qu'une récompense concevable : c'est l'indépendance et la liberté. »

Depuis, l'inquiétude ne fait que grandir dans les milieux colonialistes. Citons encore les amères mais lucides réflexions du père jésuite Van Wing, publiées en 1949, dans le bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge :

« Il y a une évolution dans les idées du prolétariat. Auparavant, quand je causais avec des travailleurs de toutes catégories, ils exprimaient seulement leurs doléances sur les bas salaires, la cherté des vivres et, surtout, sur les conditions détestables de logement. Maintenant, ils raisonnent sur les causes de leur misères, au delà de la simple opposition Blanc-Noir, ils entrevoient l'inégalité des forces sociales en présence, la domination du capital et ses conséquences funestes. »

## LES MANŒUVRES DU GOUVERNEMENT COLONIALISTE MISES EN ECHEC

L'administration coloniale belge au Congo, pratiquement contrôlée par les grandes banques, et surtout par la toute-puissante Société Générale de Belgique, n'est pas restée indifférente à cette évolution.

Se rendant parfaitement compte que la répression n'était plus suffisante, elle a tenté de se servir des couches « d'évolués ».

Elle a organisé des clubs d'évolués, édité des revues à leur usage, elle les a introduits dans les différents conseils gouvernementaux et dans l'administration des cités indigènes. En leur accordant quelques menus privilèges, les colonialistes espéraient les détacher de la masse du peuple congolais et peut-être les utiliser contre elle.

Ces espoirs ont été déçus. A l'heure présente, la voix du mouvement national retentit jusque dans le Conseil du gouvernement, y suscitant d'ailleurs une peur panique.

Ce qui faisait écrire, déjà en 1950, à K. van Oeteren :

« Il est certain que les évolués ne sont pas toujours très cordiaux, les « semi-évolués » surtout. Leurs regards, leurs discours, leur comportement ont parfois quelque chose d'arrogant, de provoquant même. Ils rejettent la soumission absolue et quelque peu servile que l'on attendait de l'indigène naguère et que l'on obtenait comme une chose allant de soi. Nul n'oserait encore contester que l'évolution rapide des grands centres puisse constituer pour le Congo, un danger non seulement social, mais aussi politique. »

## LE MOUVEMENT DE LIBERATION NATIONALE S'ORGANISE

Malgré la privation pratique de tous les droits politiques et la répression, il existe aujourd'hui des groupements qui réclament ouvertement l'indépendance.

La naissance et le développement de ces groupements divers ont soulevé des raisons sociales ou ethniques. Ainsi, la Société Africa se propose de « liquer toutes les femmes sans distinction, en vue de former entre elles, jeunes et vieilles, des liens amicaux » ; la Société Ufakat veut « aider toutes les familles malheureuses qui auraient besoin de son aide » ; la Société Congo-Aide organise des visites aux hospitalisés et aux accouchées. Elle intervient en cas de maladie et veut apaiser les conflits entre époux, etc...

Au Kasai, les groupements de Baluubas, des Benia Kaniaka, des Bena Lulua, des Bekaluwa, des Basouga, des Batetela fraternisèrent et s'unirent en 1949 sous l'appellation « Association du Bakasai ».

En 1954, se crée l'Abako, dont l'objectif est la défense et l'extension de la langue Kikongo.

Cette efflorescence de groupements et mouvements divers indique le développement impétueux de la prise de conscience du peuple congolais. Leurs formes premières font penser aux premières caisses d'entraide des ouvriers de notre pays à l'époque où ils ne pouvaient encore s'organiser ouvertement et où ils étaient privés des droits politiques.

de l'Institut universitaire colonial à écrire en 1950 au sujet de ces organisations :

« Sans modifier leurs objectifs statutairement définis, elles veulent être en mesure d'exercer une influence politique dans les Conseils du Centre. »

## LES EVENEMENTS EN 1958

En vue d'apaiser l'effervescence croissante, le gouvernement central du Congo a organisé des élections communales à Léopoldville, à Stanleyville, à Elisabethville en février 1958.

Les candidats Abako y remportèrent 84 pour cent des suffrages. Cela malgré l'« orientation » de l'administration.

Ces résultats stupéfièrent et terrorisèrent (le mot n'est pas trop fort) nos bons colonialistes.

En effet, le succès de l'Abako avait pour secret son programme ouvertement proclamé d'obtenir le suffrage universel et des élections générales dans tout le Congo.

L'administration fut forcée de nommer comme bourgmestre des militants de l'Abako.

Le président de ce mouvement, installé comme bourgmestre à Dendale, au cours de la cérémonie d'installation, ne se livra pas à des propos et des remerciements lénifiants, comme l'espéraient les représentants du gouverneur ; mais, au contraire, prononça un discours posé et ferme réclamant des élections générales et l'autonomie interne du Congo sur la voie de l'indépendance. Ce qui lui valut un « avertissement » du gouverneur général.





« La Dernière Heure », le journal « le mieux renseigné », vient de faire la démonstration du sérieux des informations que présente la « grande presse ». Le MEME article intitulé dans l'édition du samedi soir « Tout est calme au Congo », recevait comme titre, dans l'édition de lundi matin : « Rumeurs au Congo ».... C'était d'ailleurs le moment ou les premières informations parvenait en Belgique sur la tuerie de Léopoldville !

Quand le gouverneur du Congo, M. Pétilon, devint ministre des Colonies, il rebaptisa son ministère, ministère du Congo et du Ruanda-Urundi, et alla faire un voyage d'inspection au Congo.

A Léopoldville, il fut forcé de recevoir une délégation de groupements congolais lui réclamant l'indépendance. Il dut assister à une manifestation similaire au Katanga où des Congolais manifestèrent contre les tentatives de certains milieux de colons qui réclament le morcellement du Congo, espérant ainsi mieux mettre en échec et affaiblir le mouvement d'indépendance.

Enfin, il y a quelques jours, la Belgique colonialiste fêtait le 50<sup>me</sup> anniversaire du rattachement du Congo à la Belgique.

Une grande manifestation à laquelle assistaient des dizaines de milliers de noirs fut organisée à Léopoldville. Une propagande et une mise en scène monstre, avec Te Deum et défilé de troupes, devaient montrer au monde que le plus cher désir des Congolais était de rester dans la « grande famille » Belgique-Congo. Les discours magnifiant l'« action civilisatrice » de la Belgique au Congo furent accueillis par la population noire dans un silence glacial. Seuls les Blancs présents aux cérémonies applaudirent.

Pendant les jours qui précédèrent la manifestation, les affiches de propagande collées en grand nombre furent lacérées et recouvertes de graphiti « INDEPENDANCE ! »

Un manifeste circulait parmi la population, manifeste qui ne le cède en rien aux prises de position anti-impérialistes de tous les pays en lutte pour leur indépendance.

Arrêtons-nous, bien que nous soyons loin d'avoir épuisé la liste de tous les événements qui montrent que les jours du colonialisme belge sont maintenant comptés.

#### JEUNES DE BELGIQUE, VOUS AVEZ UN ROLE A JOUER

Croire que les colonialistes de notre pays céderont facilement et n'essayeront pas de maintenir leur domination par n'importe quels moyens serait croire au Père Noël.

Les impérialistes belges rêvent d'aventures militaires qui leur permettraient de noyer la révolution nationale congolaise dans le sang. Et ils s'y apprêtent activement. Ils ont installé une formidable base militaire à Kamina, ils y envoient déjà de nombreux volontaires. Et sur le bureau des Chambres, il y a un projet de modification à la Constitution qui, s'il était adopté, permettrait au gouverneur d'envoyer, quand il lui plairait et sans demander l'avis de quiconque, l'armée belge au Congo, y compris les militaires. A côté du projet en cours de réalisation de transformer l'armée belge en une armée de métier, ceci montre bien où l'on veut en venir.

#### NOUS NE VOULONS PAS D'UNE SECONDE ALGERIE

Nous sommes solidaires de nos frères, les travailleurs noirs du Congo. Nous lutterons pour faire comprendre à la jeunesse belge que, s'il peut être tentant, par esprit d'aventure, d'aller faire son service militaire au Congo, le rôle qu'on veut lui faire jouer est un rôle infâme, le rôle de bourreau et d'assassin d'ouvriers. De ce rôle, nous n'en voulons pas.

Et c'est pourquoi, inlassablement, nous dirons la vérité partout, nous lutterons pour qu'elle triomphe afin que, main dans la main, travailleurs de chez nous et du Congo se débarrassent des exploités qui ont fait leur temps.



« L'Avant-Garde » de mai 1957 avait par ailleurs publié l'article suivant :

## Le Congo hier et aujourd'hui

### LE PROLETARIAT CONGOLAIS

Au Congo, l'arrivée des Blancs a sérieusement affecté la société congolaise traditionnelle.

De grands centres industriels surgissent, et de ce fait les différentes peuplades se rapprochent les unes des autres.

Un prolétariat noir se développe. Aujourd'hui un million deux cent mille Noirs sont salariés. (Sans compter les femmes).

C'est l'existence de ce prolétariat qui nous donne la certitude qu'il est possible de forger une alliance entre les travailleurs de notre pays et ceux du Congo, alliance qui doit activer le mouvement de libération nationale qui s'annonce.

### DES SALAIRES DE FAMINE

Aussi il importe d'expliquer les conditions misérables dans lesquelles nos frères noirs vivent encore de nos jours.

Même dans les cercles officiels, on parle d'une sous-alimentation chronique, qui va de pair avec la multiplication des maladies contagieuses.

M. Pinzi, président de l'association du personnel indigène, a déclaré notamment : « Le travailleur congolais ne gagne pas encore assez. Il ne peut pas encore toujours apaiser sa faim ». La très grande majorité des travailleurs noirs gagnent des salaires qui varient entre 12 F et 15,50 F par jour (chiffres de 1955). Quelques-uns (comptables et employés) reçoivent un salaire de 700 à 2.000 F par mois. Il y a quelques exceptions qui gagnent 4.000 F, et la propagande pour le monde extérieur s'empare évi- demment de ces cas rarissimes pour donner une image fautive de la réalité.

Les prolétaires congolais doivent non seulement travailler pour des salaires aussi dérisoires, mais on exige encore qu'ils atteignent un rendement maximum dans la production.

### LA DICTATURE COLONIALE

Les Congolais n'ont aucun droit politique. Aucun droit de vote. Aucun droit de s'organiser sans l'assentiment du gouverneur général. Aucun droit de grève sans la permission du gouverneur général. De plus, l'usage de la chicotte est encore en vigueur.

On peut s'imaginer le sort de la jeunesse. Combien de milliers d'enfants errent dans les rues de Léopoldville, faute d'écoles. Tandis qu'on ne trouve pas d'argent pour les écoles, on en dépense pour instaurer des prisons de « jeunes malfaiteurs » comme celle de Madimba, à 15 km de Léopoldville.

Les Noirs n'ont pas le droit de se déplacer en dehors de leur district sans la permission de l'autorité.

En général, il n'y a pas de sécurité sociale, pas de pension, pas d'allocations de chômage, si ce n'est dans quelques entreprises à la suite d'initiatives privées et de quelques mesures gouvernementales récentes. Chaque Congolais doit payer des impôts, ce qui l'oblige à aller travailler pour les Blancs. S'il ne paie pas ses impôts, il est emprisonné, ce qui signifie le travail forcé.

### LES CIVILISATEURS INTERESSES

La colonisation du Congo est une longue et sanglante histoire. En 1914, le Parti Ouvrier Belge s'éleva contre ses méfaits. Le « Vade Mecum du Propagandiste socialiste » écrivait : « Des villages entiers ont été anéantis, on coupait les mains et les pieds des indigènes ». Ces méfaits étaient commis au nom de la Belgique.

Pendant très longtemps on a prétendu que la Belgique jouait un rôle civilisateur. En fait, dès que l'on compte des milliards de bénéficiaires qui ont été retirés de l'exploitation du Congo, le rôle civilisateur de la mère-patrie apparaît sous un jour étrange.

### UN AVENIR DE JUSTICE ET DE LIBERTE

Dans les dernières années, l'évolution du Congo se traduit par l'éveil des masses à la vie politique. Aussi en Belgique, les partis politiques, les syndicats et les mouvements de jeunesse s'intéressent-ils de plus en plus à l'avenir politique du Congo.

Les communistes ont un principe qui les guide dans les problèmes coloniaux : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce qui signifie le droit du Congo à l'indépendance nationale.

Le combat de la population congolaise pour ses revendications immédiates (dont certaines ont été reprises par le P.S.B. et la F.G.T.B. : liberté de réunion, d'association et de presse, élections démocratiques des gouvernements provinciaux, etc.) ne s'oppose pas à l'action des travailleurs de Belgique pour aider les Congolais à acquérir les droits démocratiques et à s'assurer de meilleures conditions de vie.

Le mouvement ouvrier a pour tâche de donner son soutien le plus actif au combat engagé par le peuple congolais, et de faire pression sans attendre sur le gouvernement pour qu'il accorde les libertés démocratiques et spirituelles aux Congolais.



L'avenir leur appartient !



## La Jeunesse Communiste exprime sa position :

### A L'ETRANGER

Répondant par ses articles, ses conférences, ses cercles d'éducation à un propagande colonialiste, la Jeunesse Communiste affirme ses positions sans équivoque.

En août 1957, le camarade Levaux, déclarant au Congrès de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique, réunis à Kiev (U.R.S.S.) :

Notre pays est encore dominé par une poignée de gros financiers qui s'opposent aux intérêts de la jeunesse, des travailleurs, des paysans, des commerçants, de la petite bourgeoisie laborieuse, des intellectuels qui constituent la quasi totalité de la population belge. Ils dominent et oppriment aussi les peuples et les travailleurs du Congo.

Nous profitons de cette tribune authentiquement mondiale pour affirmer solennellement notre solidarité avec les jeunes et les peuples du Congo et notre volonté d'agir en Belgique pour les aider à abattre le colonialisme belge.

### EN BELGIQUE

En septembre 1958 le comité national de la J.C. conscient de développer prodigieux au mouvement pour l'indépendance nationale au Congo lançait un avertissement solennel :

Le Comité National de la Jeunesse Communiste réuni à Bruxelles les 6 et 7 septembre a examiné les récents développements de la situation au Congo :

— Constate que, de l'aveu des colonialistes et du ministre du Congo et du Ruanda-Urundi (ministre des Colonies), les peuples du Congo manifestent de plus en plus franchement leur volonté d'indépendance et de liberté.

— Constate que les colonialistes et les gouvernants à leur solde, tout en essayant de ralentir cette évolution irréversible par des concessions mineures, prennent déjà de graves mesures de répression et s'apprêtent à les aggraver, notamment en élaborant des projets d'utilisation de l'armée belge au Congo.

— Estime devoir rappeler sa position qui consiste pour la Belgique à reconnaître franchement et ouvertement le droit du Congo à l'indépendance.

— Estime aussi que les conquêtes démocratiques et sociales du peuple belge doivent être étendues dans l'immédiat aux peuples du Congo.

— Appelle la jeunesse belge à faire preuve de vigilance afin d'empêcher que les colonialistes belges et leurs amis ne transforment le Congo en une seconde Algérie.

## Le 4 janvier 1959

Le 4 janvier, c'est la tragédie de Léopoldville. Dès le 6 janvier le Bureau de la J.C. prend position :

### RESOLUTION DU BUREAU NATIONAL DE LA JEUNESSE COMMUNISTE DE BELGIQUE

Le Bureau national de la Jeunesse Communiste de Belgique proteste contre l'injustifiable répression déclenchée à Léopoldville.

Il salue ceux qui sont tombés pour l'indépendance du Congo et exprime sa solidarité avec les familles des victimes de la répression.

Il appelle toutes les forces démocratiques à l'action contre la brutale politique colonialiste qui a fait une trentaine de morts et une centaine de blessés à Léopoldville, qui traite de pillards les patriotes congolais et qui s'est démasquée par la révocation du bourgmestre de Dendale, M. Kasavubu, devenu le symbole du mouvement national congolais.

Il exige la mise en liberté immédiate des patriotes congolais emprisonnés.

Il s'adresse en particulier à la « Jeune Garde Socialiste » et à la « Jeunesse Syndicale F.G.T.B. » pour animer le mouvement de protestation.

Il rappelle qu'un projet de révision de la constitution vise à modifier l'article 1er de notre loi fondamentale de manière à permettre l'envoi de miliciens au Congo.

Il fait confiance aux forces démocratiques de notre pays pour empêcher cette modification.

Le Congo ne doit pas devenir une nouvelle Algérie. Les jeunes Belges ne veulent pas mourir pour maintenir les privilèges capitalistes et un régime d'oppression.

Vive le droit à l'indépendance du Congo !

Vive l'amitié entre les travailleurs congolais et belges !

Bruxelles, le 6 janvier 1959.

Dans la confusion et la stupeur qui règnent en Belgique, cette résolution est la seule condamnation sans équivoque de la répression parmi les différents communiqués que diffuse ce jour-là le radio de Bruxelles.

Dès le 12 janvier la direction de la jeunesse communiste précise à nouveau sa position car les colonialistes accentuent leur répression : arrestations, interdictions, envoi de troupes.

La Direction de la Jeunesse Communiste de Belgique, réunie d'urgence le lundi 12 janvier 1959, proteste contre l'arrestation à Léopoldville, des bourgmestres Pinzi et Diomi, et l'interdiction de l'Abako ;

— voit dans cette mesure la volonté du Gouvernement Général d'étouffer la voix du peuple congolais qui par ses élus et ses organisations exige la libération du bourgmestre Kasavubu et affirme qu'il veut l'indépendance totale du Congo ;

— estime que l'envoi de nouvelles unités de parachutistes au Congo démontre la volonté des autorités de réprimer le mouvement national congolais.

La direction de la Jeunesse Communiste de Belgique, condamne l'ensemble de ces mesures qui compromettent les relations amicales futures entre la jeunesse belge et congolaise.

Elle exige la mise en liberté immédiate des bourgmestres Kasavubu, Pinzi et Diomi, et des autres patriotes congolais emprisonnés.

Elle demande au Ministre du Congo, d'intervenir pour que l'arrêté de dissolution de l'Abako soit annulé immédiatement.

Elle insiste auprès du Ministre de la Défense Nationale pour que l'envoi au Congo de jeunes soldats belges soit arrêté et qu'il soit interdit d'employer ceux qui s'y trouvent contre le peuple congolais.

Bruxelles, le 12 janvier 1959.





Les colonialistes ont « modernisé » leurs méthodes : Contrôle des pièces d'identité dans la Commune de Dendale, à Léopoldville

Tandis que « L'Avant-Garde » publie un titre énorme : « Vive l'Indépendance du Congo », notre organisation multiplie les démarches et publie à leur suite deux communiqués :

#### CHEZ LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Une délégation de la Jeunesse Communiste de Belgique composée de E. Poncelet, membre du Conseil National de la Jeunesse et L. Tiebackx, s'est rendue ce matin à l'Etat-Major Général de l'Armée.

Elle y a été reçue par le Colonel Stielemans, représentant du Ministre de la Défense Nationale à la Commission Interdépartementale de la Jeunesse.

La délégation a fait part au Représentant du Ministre de l'émotion qui s'est emparée d'une grande partie de la jeunesse belge suite à l'emploi des parachutistes de la base de Kamina, lors des événements de Léopoldville, ainsi qu'à l'occasion de l'envoi d'autres unités de parachutistes au Congo.

Elle a exprimé l'espoir que ces soldats belges ne seront pas employés contre la population congolaise manifestant pour son indépendance et qu'en aucun cas, il ne serait fait usage d'armes à feu.

Le Représentant du Ministre a communiqué à la délégation que ces problèmes préoccupent les autorités militaires et a promis de transmettre les préoccupations de la Jeunesse Communiste aux autorités supérieures.

Bruxelles, le 14 janvier 1959.

#### AU MINISTERE DU CONGO

Une délégation de la Jeunesse Communiste de Belgique s'est rendue au Ministère du Congo où elle a été reçue par Monsieur Paulus, Directeur et Délégué du Ministre à la Commission Interdépartementale de la Jeunesse.

La délégation de la Jeunesse Communiste de Belgique lui a remis une note dans laquelle elle demande :

— l'intervention du Ministre du Congo pour libérer les bourgmestres Diomi, Kasavubu et Pinzi ainsi que tous les Congolais emprisonnés pour avoir manifesté pour l'indépendance du Congo.

— qu'il soit tenu compte du chômage, des salaires trop bas, des logements insuffisants, du manque d'écoles, comme circonstances atténuantes lors des poursuites engagées contre les jeunes congolais arrêtés pour vols et détériorations.

— d'informer la jeunesse belge des aspirations de la jeunesse congolaise et de l'ampleur de la participation de celle-ci aux événements de Léopoldville.

— l'autorisation d'envoyer une mission d'étude des problèmes de la jeunesse congolaise à Léopoldville et au Congo, dans le plus bref délai.

Après un échange de vues sur ces différentes questions de la Jeunesse Communiste de Belgique, Monsieur Paulus a confirmé que la note serait envoyée immédiatement à Monsieur le Ministre Van Hemelrijck au Congo.

Bruxelles, le 16 janvier 1959.



## LA DECLARATION GOUVERNEMENTALE

Le 13 janvier, c'est la déclaration gouvernementale et celle du Roi.  
Le 21 janvier le Bureau de la J.C. définit sa position :

Le Bureau National de la Jeunesse Communiste de Belgique, réuni à Bruxelles ce mercredi-matin le 21 janvier 1959, a examiné les déclarations royale et gouvernementale au sujet du Congo.

Il souligne le divorce entre les paroles et les actes du gouvernement. Celui-ci parle d'indépendance et de libertés, mais interdit l'ABAKO et emprisonne les bourgmestres Kasavubu, Diomi et Pinzi ainsi que des dizaines de militants congolais.

Le Bureau National réaffirme sa position :

- libération immédiate des emprisonnés de Léopoldville ;
- retrait de l'arrêté qui interdit l'organisation de l'ABAKO et octroi immédiat aux Congolais de libertés politiques et syndicales ;
- rappel en Belgique des para-commandos envoyés au Congo.

Bruxelles, le 21 janvier 1959.

Cette position est développée dans un article que publie l'Avant-Garde de février 1959 :

## L'éveil du Congo

Le gouvernement et le roi ont parlé d'indépendance et de liberté.

En même temps, les leaders congolais sont emprisonnés, l'Abako est interdite et, jour après jour, les ratissages et les opérations de contrôle se poursuivent, des centaines et des centaines de Congolais sont arrêtés ou déportés.

La Jeunesse Communiste souligne le divorce entre les paroles et les actes du gouvernement.

La déclaration gouvernementale elle-même est d'ailleurs extrêmement équivoque. C'est bien moins la reconnaissance du droit du peuple congolais à l'indépendance que l'énumération des formes et des institutions dans lesquelles les maîtres colonialistes entendent régler l'évolution du Congo, en vue de garantir les intérêts capitalistes des sociétés congolaises.

C'est aux Congolais qu'il appartient de déterminer la voie qu'ils entendent suivre, et non pas au gouvernement de Bruxelles.

A Léopoldville, le parquet intervient d'une manière insolite et inacceptable dans l'organisation de la défense des bourgmestres Diomi et Pinzi.

Le parquet de Léopoldville met en accusation le jeune Tshimanga coupable d'avoir organisé un « Mouvement de Jeunes Intellectuels Congolais ». On veut lui reprocher des contacts avec la Jeunesse communiste de Belgique. Comme l'a déclaré notre camarade Jean Terfve, devant le tri-

bunal de Léopoldville : « Il n'est pas concevable de reprocher à Tshimanga des contacts avec les Jeunes communistes. Les communistes ont en Belgique une existence légale, ils ne sont pas interdits au Congo. Leurs positions ont été exposées à la tribune de la Chambre, dans la presse, dans des affiches et publications. Elles sont aux antipodes d'appels à l'émeute et à la violence. Elles visent, au contraire, à arrêter les effusions de sang, à en prévenir de nouvelles, grâce à la reconnaissance pour les Noirs de leurs droits fondamentaux. »

Non content de considérer comme un délit l'exercice de droits démocratiques élémentaires, non content de reprocher comme un crime à des Congolais d'avoir eu des contacts avec la Jeunesse communiste, organisation parfaitement légale, le parquet de Léopoldville, à la recherche d'éléments lui permettant d'étayer son point de vue, a obtenu que l'on perquisitionne (sans résultat, messieurs !) dans les locaux de la J.C. et chez certains de ses dirigeants.

Ainsi l'arbitraire pratiqué couramment au Congo s'étend déjà à la Belgique !

Il est toujours vrai qu'« un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre ».

Dans notre pays, tandis que de nombreuses organisations et des personnalités des opinions les plus diverses prennent des positions avancées sur le problème congolais, tandis que la Jeunesse communiste, le Parti communiste, la Jeune Garde socialiste, les jeunesses syndicales, certains syndicats, la Fédération des Etudiants de Belgique, « La Gauche » prennent des positions identiques dans le fond, les dirigeants des trois partis traditionnels semblent s'entendre pour s'accrocher à la défense du régime colonial.

Tandis que la majorité de la jeunesse s'accorde à reconnaître le droit à l'indépendance des Congolais et à désapprouver la répression en cours, trop d'organisations de la jeunesse catholique, libérale et indépendante se cantonnent dans un silence coupable.

Enfin, de nombreux journaux publient des informations inexactes et tendancieuses, dans l'intention évidente de discréditer les Congolais.

Si cette tendance, colonialiste devait l'emporter, c'est vers la guerre au Congo que nous irions. C'est vers l'envoi de jeunes travailleurs belges au casse-pipe équatorial.

Déjà on a prévu la modification de l'article premier de la Constitution, de manière à permettre l'envoi de l'armée au Congo, ce qui est interdit jusqu'ici par notre loi fondamentale.

Si nous ne voulons pas mourir pour les grosses banques, si nous voulons assurer la marche rapide du progrès, il faut rassembler les forces démocratiques de notre pays afin d'exiger :

— La reconnaissance du droit à l'indépendance du Congo, sans aucun délai préalable.

— La libération des leaders et de tous les patriotes congolais emprisonnés ; la fin des ratissages et des déportations.

— La reconnaissance effective des libertés syndicales et politiques, le retrait de l'interdiction de l'Abako.

Tous les jeunes auront particulièrement à cœur de lutter pour la libération d'Antoine Tshimanga, jeune patriote congolais de 21 ans.

Voilà la voie que nous suivons pour garantir une amitié véritable entre les jeunes Congolais et les jeunes Belges.

La Jeunesse Communiste.



## Perquisition au siège de la Jeunesse Communiste

En janvier 1959 les colonialistes ordonnent de perquisitionner au siège nationale de la Jeunesse Communiste, 26, rue St. Christophe, à Bruxelles et chez deux membres du Bureau National de la J.C.B.

Celui-ci proteste en ces termes :

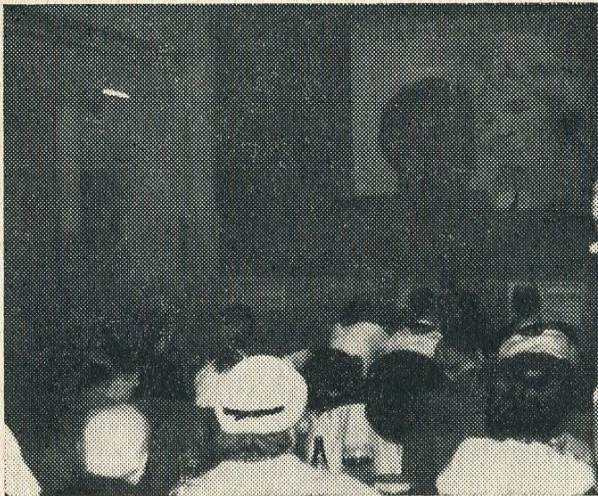
Le Bureau National de la Jeunesse Communiste de Belgique s'est réuni le jeudi 29 janvier 1959. Il a entendu un rapport sur les perquisitions effectuées chez deux de ses membres et au siège de l'organisation.

Il proteste contre ces mesures policières.

Il réaffirme son attachement aux libertés démocratiques à défendre en Belgique et à conquérir au Congo.

Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre .

Vive l'indépendance du Congo.



Meeting de solidarité à Anvers

## Le meeting de Liège

Distribuer des tracts, collage d'affiches, un vaste effort est consenti dans les premiers mois de 1959 pour éclairer l'opinion.

Le vendredi 13 mars 1959, un meeting en faveur de l'indépendance du Congo connaît un gros succès à Liège. Pour la première fois depuis des années la Jeunesse Communiste, la Jeune Garde Socialiste, les Etudiants Socialistes et la Jeunesse Syndicale participent ensemble et officiellement à cette grande manifestation.

Le camarade Jules Raskin au nom de la Jeunesse Communiste de Belgique, y faisait une déclaration suivante :

« C'est avec joie qu'au nom de la Jeunesse Communiste je salue la réunion de ce soir.

» Les événements du Congo ont fortement ému l'opinion de notre pays.

» La Jeunesse communiste qui suivait avec attention l'éveil politique du Congo depuis ces dernières années, a été prompte à réagir après la tragédie du 4 janvier 1959. Dès le 6 janvier le Bureau National de notre organisation prenait une résolution ferme. (Voir texte de cette résolution page

» Cette résolution reprise à la radio et même dans certains presse africaine a reçu au Congo un accueil très favorable.

» Nous avons distribué des milliers de tracts et dans notre journal l'Avant-Garde nous avons nettement pris parti.

» Par la suite nous avons eu l'honneur de voir la police aux ordres de Monsieur Sergoyne perquisitionner au local de notre organisation et chez plusieurs de nos dirigeants.

» A ce sujet je veux remercier publiquement la Jeune Garde Socialiste qui a protesté contre ces perquisitions.

» Depuis la furieuse répression du 4 janvier suivie des ratissages et de l'emprisonnement de dizaines de militants congolais, la situation semble évoluer.

» A l'intervention du gouvernement de Bruxelles et au grand dam des ultras des libérations ont été ordonnées — dont celle de Thimanga, de Pinzi et de Diomi.

» Nous avons appris que le ministre du Congo n'avait pas jugé inutile ces jours derniers d'avoir à la prison de Léopoldville un long entretien avec ce Kasavubu, que certains voulaient dépeindre comme un demi-sauvage.

» Cela prouve que l'action des démocrates, que la réaction généralement saine de l'opinion de notre pays peut influencer l'action gouvernementale.

» Nous ne devons pas nous estimer satisfaits.

» Les démocrates de chez nous doivent agir pour la reconnaissance immédiate des libertés politique et syndicale au Congo, pour le retrait de l'interdiction de l'Abako, pour la libération de militants congolais qui sont encore emprisonnés.

» Nous devons empêcher l'envoi de soldats belges au Congo. Vous savez qu'il existe un projet de reviser l'article 1 de la constitution qui interdit l'envoi des miliciens au Congo. La jeunesse de notre pays a particulièrement intérêt à empêcher la révision de cet article.

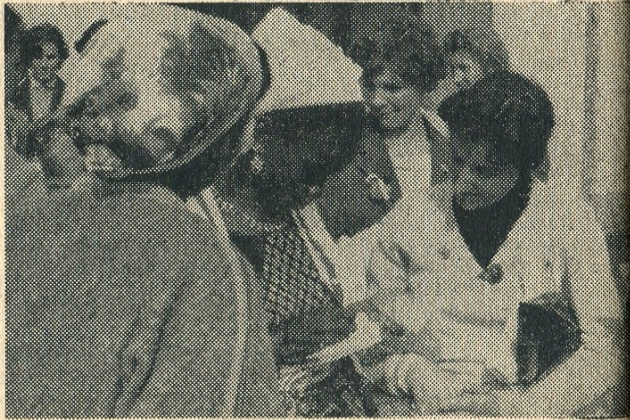
» La jeunesse jouera sûrement son rôle à côté de tous les démocrates pour empêcher une guerre coloniale au Congo. La présence à cette soirée des représentants de la Jeunesse Communiste, de la Jeune Garde Socialiste, de la Jeunesse Syndicale et des Etudiants Socialistes est le gage des succès que la jeunesse unie remportera sur ce terrain. »





F  
R  
È  
R  
E  
S

S  
O  
E  
U  
R  
S



Les jeunes belges et leurs amis africains au 7e Festival Mondial de la Jeunesse à Vienne (26 Juillet-4 Août 1959)

## Vous pouvez compter sur nous

Frères congolais, vous pouvez compter sur nous. Depuis qu'au mois de mars-avril la politique du gouvernement belge a semblé pendant un temps incliner vers plus de compréhensions, nous n'avons pas cessé d'agir pour que cette inclination s'accroisse.

### MEETINGS DE SOLIDARITE

Le 24 avril est devenu une date historique pour l'humanité depuis la conférence des peuples afro-asiatiques à Bandoung (Indonesie) en 1955.

Ce fut l'affirmation éclatante du droit des peuples d'Asie et d'Afrique de décider librement de leur sort et de la solidarité qui lie ces deux continents.

Depuis, la jeunesse progressiste du monde a fait de la date anniversaire de cette conférence, la journée mondiale de solidarité avec les jeunes pays coloniaux.

C'est pourquoi la jeunesse communiste décida d'organiser des meetings dans cinq grandes villes avec la participation de Lo Sheik Bara, secrétaire-général adjoint de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (F.M.J.D.) et Vice-Président du Rassemblement de la Jeunesse Démocratique d'Afrique.

Le gouvernement tenta de nous provoquer des difficultés et interdit l'entrée en Belgique de notre camarade africain.

Quelques jours avants les meetings, notre direction reçut la lettre suivante de l'administration de la sûreté de l'Etat :

Ministère de la Justice  
Administration de la Sûreté Publique  
Sûreté de l'Etat

Bruxelles, le 1 avril 1959  
19, rue aux Laines

Monsieur,

Il me revient que Mr. Lo Cheikh Bara, de nationalité Sénégalaise, assistera aux conférences que votre groupement organisera du 20 au 25 avril prochain dans plusieurs villes du pays à l'occasion de la Journée Internationale de la Jeunesse et des Etudiants contre le colonialisme.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la présence de Mr. Lô Cheikh Bara comme de tout étranger aux conférences et manifestations organisées à cette occasion est jugée inopportune.

Les étrangers qui ne respecteraient pas l'interdiction qui leur est faite s'exposent à être assujettis à un arrêté ministériel de renvoi du royaume.

Le reproduction de discours prononcés par des étrangers au moyen de disques ou autrement est également interdite.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre,  
L'Administrateur Adjoint,  
signé P. Woot de Trixhe



Cette mesure policière n'empêcha pas les meetings et les orateurs de la Jeunesse Communiste soulignèrent les craintes des services gouvernementaux devant le renforcement des sentiments anti-colonialistes parmi la population belge.

Ces meetings furent organisés

le 20 avril à Bruxelles avec Eddy Poncelet et Marcel Levaux

le 21 avril à Gand avec Leo Tiebackx

le 23 avril à Liège avec Jules Raskin

le 24 avril à Anvers avec Michel Vanderborght

le 25 avril à Tournai avec Jean Bonnet et Marcel Levaux.

A l'occasion du 1 mai les jeunes communistes ont défilé au cri de « Congo Liberté ».

Après avoir affecté un certain libéralisme, la politique gouvernementale sombra dans l'immobilisme — sous l'influence des pires ultras de la colonisation.

Les partisans de la « fermeté » ébranlés au début de l'année s'affirmèrent à nouveau avec de plus en plus d'agressivité.

Au début août on annonçait l'arrestation de Kalonji et de ses compagnons.

La J.C. protesta immédiatement :

Le Bureau national de la Jeunesse communiste de Belgique réuni à Bruxelles le 6 août 1959.

— Proteste contre les arrestations de leaders politiques effectuées ces jours derniers au Congo.

— Il rappelle au gouvernement que les jeunes travailleurs de notre pays ne se prêteront pas à une politique de force que de telles arrestations laissent présager.

Une affiche fut éditée et collée : « Libérez Kalondji ».

## Les jeunes du monde solidaires du Congo

Dans la même période, Alexis Dewit, membre du Bureau National de la Jeunesse Communiste, réaffirmait à la Ve Assemblée de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique, réunie à Prague du 10 au 16 août, les positions de notre organisation :

« .... nous avons également écouté avec beaucoup d'attention les passages du rapport consacré au problème de l'indépendance nationale. Nous réaffirmons dans ce domaine la position que notre représentant avait exprimé au Congrès de Kiew et que depuis nous avons défendu avec conséquence. LE CONGO, LE RUANDA ET L'URUNDI DOIVENT OBTENIR LEUR INDEPENDANCE DANS LE PLUS BREF DELAI COMME L'EXIGENT LEURS PEUPLES. »

Et Eddy Poncelet, secrétaire de la J.C. présenta au nom de la délégation belge la résolution suivante, qui fut adoptée à l'unanimité par l'Assemblée :

### RESOLUTION SUR CONGO

L'Assemblée de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique, réunie du 10 au 16 août à Prague.

— considérant la naissance du mouvement national et les programmes des organisations de jeunesse congolaise et la lutte courageuse menée par le peuple et la jeunesse du Congo, du Ruanda, et de l'Urundi pour déterminer librement leur destin,

— considérant les hésitations et l'opposition du gouvernement belge face à cette légitime revendication et les moyens mis en œuvre pour la réprimer,

— exprime ses chaleureuses félicitations à toutes les organisations congolaises nées dans la lutte pour la libération de leur pays et de leurs peuples ;

— assure, conformément aux principes qui sont à la base de la FMJD, son appui à la cause de l'indépendance rapide du Congo, du Ruanda et de l'Urundi,

— demande que les libertés démocratiques, d'opinion, d'expression, de presse, de réunion, d'association, de voyage et la garantie du libre exercice de ces libertés soient reconnues aux Congolais.

— condamne l'attitude des colonialistes belges qui n'ont pas hésité à employer les armes contre les manifestants congolais, tuant des dizaines d'entre eux et blessant des centaines d'autres, qui arrêtèrent les leaders du mouvement national et firent déporter des milliers d'habitants.

— Fait appel à la solidarité de l'ensemble de la jeunesse du monde pour que les jeunes congolais puissent prendre rapidement la place qui leur revient parmi les jeunes des pays indépendants.



Quelques semaines avant l'Assemblée de Prague, des dizaines de militants de la J.C. se mirent au travail en Belgique pour récolter l'argent nécessaire à l'envoi de jeunes congolais au « VII<sup>e</sup> Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants pour la Paix et l'Amitié » tenu à Vienne du 26 juillet au 4 août.

Grâce à un travail patient, les sommes nécessaires à l'envoi de plusieurs Congolais à Vienne, furent rassemblées.

Nous tenons à souligner ici l'effort particulier fourni par les camarades de Bruxelles, de Liège, d'Anvers et de Frameries.



## Au retour du Festival, poursuivant inlassablement ses objectifs

« L'Avant-Garde » publiait dans son numéro de septembre 1959, un article important sous le titre de « Nous n'irons pas faire la guerre au Congo » et dont nous extrayons le passage suivant :

Malheureusement, les semaines ont succédé aux semaines sans que les réformes indispensables aient été mises en œuvre. Ce n'est pas l'octroi théorique de certaines libertés qui constitue un changement fondamental si l'administration gardant des pouvoirs exorbitants et chargée d'appliquer la loi nouvelle garde et ses anciens cadres et son ancien esprit.

Ces temps derniers, on a pu assister à une nouvelle détérioration du climat politique. L'arrestation de Kalondji et de ses compagnons montre que les « durs », les ultras de la colonisation, loin d'avoir abdiqués, continuent à mettre en œuvre une politique de répression qui peut conduire aux plus graves conflits.

Alors que l'heure de l'indépendance a sonné, le gouvernement s'oppose même à l'organisation d'un Parlement congolais vraiment représentatif et doué de réels pouvoirs.

Le 2 septembre, un communiqué montrait combien les réactionnaires avaient repris du poil de la bête. C'était l'alignement du gouvernement sur les positions les plus retardatrices.

Peu après, on annonçait la démission du ministre Van Hemelrijck et son remplacement presque immédiat par De Schrijver.

Van Hemelrijck était le symbole de ceux qui faisaient confiance au gouvernement pour résoudre par des voies pacifiques le problème de l'évolution rapide du Congo vers l'indépendance.

Sa chute marque sans doute un renforcement du caractère réactionnaire du gouvernement Eyskens. Elle provoquera peut-être demain des remous en Afrique.

Nous tenons, quant à nous, à réaffirmer notre irréductible opposition à une politique de force au Congo et nous sommes sûrs que la jeunesse de notre pays opposerait à une telle politique une résistance capable — coude à coude avec nos frères congolais — de faire reculer les colonialistes impénitents.





AVENIR

## Nous ne démissionnerons pas

Le renforcement de la position des ultras aboutit à la démission de M. Van Hemelrijck que certains jugent trop hardi, trop compréhensif envers le revendication de l'indépendance nationale.

Nos frères congolais peuvent être sûrs que nous ne démissionnerons pas.

Quelles que soient les attitudes gouvernementales dans les jours prochains, ils peuvent compter sur notre indéfectible solidarité.



**PRIX : 10 F.**

LISEZ

" l'avant garde "

magazine publié

par la

jeunesse communiste de belgique